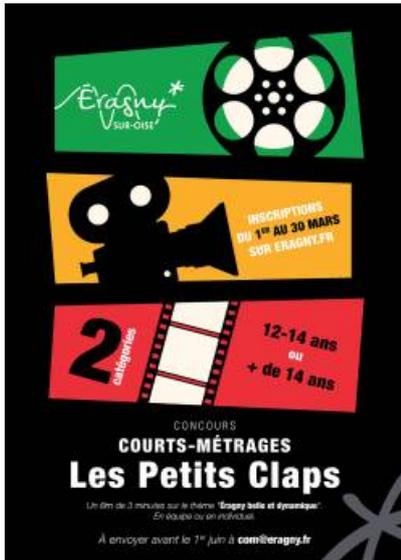




Concours de courts-métrages "Les Petits Claps"

Du 1er mars au 30 avril

Dans le cadre de la saison culturelle de l'année 2023-2024, portant sur le cinéma, la Ville lance un nouveau concours ! Participez à la première édition du concours de courts-métrages "Les Petits Claps" en vous **inscrivant entre le 1er et le 30 mars**.



Réalisez un court-métrage de 3 minutes maximum sur le thème suivant : " **Éragny belle et dynamique**". Vous pouvez concourir en équipe ou en individuel dans l'une des deux catégories :

- les 12 - 14 ans
- les plus de 14 ans

Les productions doivent être envoyés **avant le 1er juin** à l'adresse mail suivante : com@eragny.com. Une sélection de 6 œuvres sera retenue par le jury pour lesquelles les réalisateurs ou les équipes de réalisation seront récompensés.

Une grande soirée de restitution des œuvres et de remise des prix sera organisée au mois de juin.

Infos pratiques

Inscriptions du 1er au 30 mars

Productions à envoyer **avant le 1er juin** à l'adresse suivante : com@eragny.fr

Documents

[Règlement concours de courts-métrages](#)